

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Décret du 23 juillet 2012 portant élévation aux rang et appellation de général de corps d'armée, promotion et nominations dans la 1^{re} et 2^e section et affectations d'officiers généraux

NOR : DEFB1229044D

Le Président de la République,
Sur le rapport du Premier ministre et du ministre de la défense,
Vu la Constitution, notamment son article 13 ;
Le conseil des ministres entendu,

Décète :

A. – ARMÉE DE TERRE

Art. 1^{er}. – M. le général de division Ribayrol (Patrick, Marie, Jean) est nommé officier général de zone de défense et de sécurité Est et de zone de soutien de Metz - Gouverneur militaire de Metz, à compter du 1^{er} septembre 2012. Il est, pour prendre rang de la même date, élevé aux rang et appellation de général de corps d'armée.

Art. 2. – Est promu dans la 2^e section des officiers généraux de l'armée de terre :

Au grade de général de division

Pour prendre rang du 1^{er} septembre 2012

M. le général de brigade Frétille (Rémy, Jean-Marc).

B. – ARMÉE DE L'AIR

Art. 3. – Est nommé dans la 1^{re} section des officiers généraux de l'armée de l'air :

Au grade de général de brigade aérienne

Pour prendre rang du 1^{er} septembre 2012

M. le colonel du corps des officiers des bases de l'air Dupland (Bernard), nommé sous-directeur gestion des ressources de la direction des ressources humaines de l'armée de l'air à la même date.

C. – SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES

Art. 4. – Est nommée dans la 1^{re} section des officiers généraux :

Au grade de commissaire générale de brigade

Pour prendre rang du 1^{er} septembre 2012

Mme la commissaire colonelle du corps des commissaires de l'armée de terre Furet (Bénédicte, Marie-Pierre, Marguerite), affectée auprès du Premier ministre, secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale à la même date.

Art. 5. – Le Premier ministre et le ministre de la défense sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 23 juillet 2012.

FRANÇOIS HOLLANDE

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,
JEAN-MARC AYRAULT

Le ministre de la défense,
JEAN-YVES LE DRIAN